

DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur
responsable de l'enfant
(si nécessaire) en catégorie
autorise l'ADHM :
 à réaliser des prises de vues ou photos me représentant / ou mon enfant, dans le cadre du Hockey
 à publier ou à réutiliser des photos prises dans le cadre du Hockey, sous quelque forme que ce soit, et sur tout support nécessaire à la promotion du hockey sur glace.
Fait à Mulhouse, le/
Signature du licencié / responsable léga